

UNE GESTION PERFORMANTE



	MONTANT DE GARANTIE	FRANCHISE
LOYERS IMPAYES CHARGES ET TAXES CONTENTIEUX (GRL comprise)	DUREE ILLIMITEE MAXIMUM 80 000 € TTC PAR SINISTRE ET PAR LOT 100% du loyer charges et taxes	SANS
DETERIORATIONS IMMOBILIERES (GRL comprise)	9 500 € TTC MAXIMUM PAR SINISTRE ET PAR LOCATAIRE (2 mois loyer et charges compris pour remise en l'état)	SANS
PROTECTION JURIDIQUE	5000 € TTC MAXIMUM Seuil d'intervention 250 € TTC	SANS
ABSENCE DE LOCATAIRE IERE LOCATION	6 MOIS DE GARANTIE 100 % du loyer hors charges et taxes	SANS
ABSENCE DE LOCATAIRE LOCATIONS SUIVANTES	6 MOIS DE GARANTIE 100 % du loyer hors charges et taxes	1 MOIS

La cotisation d'assurance est calculée sur la base du montant des loyers et charges : de 4.70 %